

ON S'ABONNE : Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 16 fr. Six mois, 9 fr. Trois mois, 5 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES, 28 centimes la ligne RÉCLAMES, 30 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Rows include 27 Dim. Quasimodo, 28 Lundi. s. Vital, 29 Mardi. s. Pierre, 30 Mercur. s. Catherine.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames — Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Ce. place de la Bourse, n° 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DERN. LEVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURS, RS., DISTRIBUTION. Rows include Paris, Bordeaux, Toulous, etc.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 23 avril 1862.

BULLETIN

Une grande sensation s'est produite à Naples, à l'occasion du renouvellement de la magistrature qu'un décret récent avait prescrit. La plupart des hommes qui figurent dans ce cadre s'en plaignent, donnant pour raison qu'ils ne sont pas à leur place, à côté de l'élément bourbonnien qui y est maintenu.

Les nouvelles de Sora sont pleinement confirmées, dit le Temps. Les Français de la garnison de Veroli, reçus un jour à coups de fusils par les insurgés campés dans les prés de Campoli, revinrent le lendemain en plus grand nombre, et les mirent en fuite; le camp resta au pouvoir de nos soldats.

Les médecins de Pie IX l'engagent à aller passer quelque temps à Porto d'Anzio; mais Sa Sainteté, dont la santé s'est améliorée, aurait répondu que les circonstances l'obligeaient de rester à Rome.

Un rescrit royal annonce, en Prusse, la réduction des impôts. L'économie et l'accroissement d'autres ressources permettent cette amélioration. Quant au budget de l'armée, pour la réduction duquel la commission des généraux s'était prononcée, il n'y sera touché, dit le rescrit, qu'autant que l'organisation et la force armée le permettront.

Les correspondances de Berlin mentionnent

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 23 avril 1862.

FAUTE DE CONFIANCE

Kielsky, baissait les yeux, évidemment en proie à une lutte intérieure, mais il répliqua bientôt d'une voix ferme: — Ma situation critique ne me permet plus de me taire. Cet argent dont tu parles n'existe plus. Dans un cas semblable à celui où je me trouve aujourd'hui, je m'adressai à Lechmann pour savoir ce que tu es devenue, bien convaincu que tu ne me laisserais point dans l'embarras s'il était en ton pouvoir de m'en tirer.

Marie avait écouté en silence et comme pétrifiée. On l'eût prise par une belle statue de marbre, tant son

que le mouvement électoral est toujours très-vif; que de nouvelles protestations ont lieu contre les circulaires ministérielles. Il faut dire aussi que ces mêmes correspondances signalent en même temps, de la part du ministre, des désaveux infligés à des agents d'administration qui ont tenté d'influencer illégalement les électeurs.

Le roi est, dit-on, gravement indisposé. Suivant la Presse de Vienne, qui prétend avoir des nouvelles authentiques, dit le Temps, la situation en Grèce est beaucoup plus grave que les dépêches reçues en Europe ne pouvaient le faire concevoir. Non-seulement, d'après ce journal, l'insurrection est encore maîtresse à Nauplie, mais tout le pays est miné, bien que les adversaires du gouvernement n'aient pas encore pris les armes sur tous les points.

On a décidé d'envoyer de Munich à Athènes un personnage de confiance pour seconder la reine Amélie, qui est très opposée à cette abdication. Nous sommes un peu loin, comme on le voit, des assurances données par le télégraphe qui annonce que les troupes royales sont entrées, le 20, dans la forteresse de Nauplie, et que l'ordre légal est rétabli.

De sanglants engagements ont eu lieu près de Nicksick, entre les Turcs et les insurgés de l'Herzegovine. L'avantage est resté aux montagnards. Les Monténégrins ont enlevé les approvisionnements conduits par les Turcs. Le 15 et le 16 du courant d'autres combats ont été livrés près de Duga, plus de 300 hommes, de part ou d'autre, sont restés sur le champ de bataille.

visagé était pâle, tant elle restait immobile. Mais les grosses larmes qui lui roulaient lentement sur les joues prouvaient assez qu'il y avait en elle de la vie et une immense douleur.

— Alors, que Dieu te vienne en aide, dit-elle avec désespoir, et qu'il ait pitié de moi, car je ne puis faire ce que tu demandes. — Femme, ne me pousse pas aux moyens extrêmes! s'écria Kielsky; et il lui saisit et lui serra le bras avec une force convulsive qui lui fit faire un mouvement de douleur.

— Songe que ton mari ne me refusera pas le prix de son honneur, si tu me forces à le lui céder; songe que cette révélation fera, en outre, le malheur de sa vie entière. A ces mots, à cette perspective qu'il ouvrait devant elle, Marie recula avec épouvante.

— Eh bien, soit, et que Dieu me fasse miséricorde! Vous avez raison: qu'est-ce que le remords d'une âme

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas). Douai, 21 avril, midi. Le jugement de la 6e chambre est infirmé sur tous les points.

M. Mirès, entièrement réhabilité, a été mis en liberté. Une manifestation a eu lieu en sa faveur. M. le comte Siméon a été également renvoyé de la plainte.

Dresde, 19 avril. Le Journal de Dresde de ce soir dit que la sanction royale est assurée au traité de commerce avec la France. Ce traité sera prochainement présenté à la Chambre saxonne, convoquée en session extraordinaire. Il est faux, d'après la même feuille, que l'Autriche ait fait des ouvertures au gouvernement de Saxe au sujet du traité de commerce.

Madrid, 19 avril. Il est inexact que le gouvernement ait donné l'ordre aux troupes espagnoles de se retirer du Mexique. Notre corps expéditionnaire ne retournera que lorsqu'on aura obtenu toutes les satisfactions demandées.

Brescia, 19 avril. Garibaldi, rétabli d'une légère indisposition, doit poursuivre son voyage pour l'insitution des tirs nationaux en Italie.

Rome, 20 avril. Aujourd'hui, à midi, le Saint-Père a donné, de la loge du Vatican, la bénédiction urbi et orbi. Toute l'armée française et l'armée pontificale étaient sous les armes sur la place. Jamais l'affluence du public n'avait été plus considérable. Après la bénédiction, la foule a applaudi le Pape.

Raguse, 20 avril. Un nouvel engagement a eu lieu le 10, entre les Turcs et les insurgés. Desvich-Pacha a perdu 30 officiers et 300 hommes. Les insurgés monténégrins, commandés par Vucoitch, ont perdu 400 hommes et 3 vivodes.

Berlin, 21 avril. Suivant les lettres de Munich, les fiançailles entre le grand-duc de Toscane, Ferdinand, et la sœur du roi François II ont eu lieu. Le mariage se fera le 12 mai. Les nouveaux mariés résideront à Lindau (Bavière).

perdue au prix du repos d'un mari aimé? Je sentirai le stigmate sur mon front, alors même que Gustave m'y baisera tendrement, et malgré tout son amour, ma faute ne cessera de m'écraser. Je suis bien malheureuse, et je ne trouve ni l'oubli, ni le repos, ni la tombe. Dieu nous pardonne, Kielsky!

Un mouvement de compassion remua le cœur de glace de ce dernier, quand il vit ces lèvres tremblantes et ces yeux pleins de larmes, qui autrefois lui adressaient des regards tout rayonnants d'amour, d'espoir et de confiance. Emu, il tendit la main à Marie; mais elle s'enveloppa dans le léger manteau qu'elle avait jeté sur ses épaules et se détourna fièrement.

— Non, dit-elle avec amertume; j'ai toujours suivi, solitaire, la triste route de l'abandon, du repentir et des remords. Et quand mon erreur de jeunesse me coûte le reste de mon honneur, quand vous me forcez à devenir voleuse, promettez-moi que vous vous en irez loin, bien loin avec cette somme, et que vous ne reviendrez jamais.

— Je l'en donne ma parole, Marie. Elle sourit douloureusement. — Je sais, poursuivit-il, blessé, que cette parole est sans valeur à tes yeux, mais peut-être en sera-t-il autrement quand tu sauras que ce n'est point pour l'amour de toi, mais pour ma propre sûreté, que je vais chercher fortune dans le nouveau monde, avec les ressources que tu vas me procurer.

Marie baissa la tête. — Je ne puis prendre cette somme, dit-elle, que dans les archives du château, et M. Kirn serait fort surpris si

Cadix, 21 avril. Les nouvelles de la Vera-Cruz, du 23 mars, nous apprennent qu'à cette date le général Prim et les troupes espagnoles étaient à Orizaba et les troupes françaises à Tehuacan.

Le président Juarez ayant décrété un emprunt forcé de dix millions, les plénipotentiaires alliés avaient décidé l'envoi d'un ultimatum, déclarant qu'ils rompraient les négociations et recommenceraient les hostilités si le gouvernement mexicain exigeait le versement de cette somme.

Le général Marquez était à Cuernavaca et continuait la guerre civile. Juarez avait donné l'ordre d'arrêter le général Almonte.

Une conspiration avait été découverte à Mexico. L'état de siège avait été proclamé et de nombreuses arrestations avaient eu lieu.

Vienne, 21 avril. Mostar, 19 avril. — Dans le combat sanglant de Duga, livré le mercredi 16, il y a eu 680 insurgés tués, dont 21 officiers. Ils ont de plus 77 blessés et ont perdu une grande quantité de provisions et de munitions.

Les rapports monténégrins disent que les Turcs ont perdu 2,500 hommes. Les troupes turques sous Dervisch-Pacha et les renforts envoyés par Omer-Pacha se concentrent près de Cristac, en Herzégovine.

Saint-Petersbourg, 20 avril. Le Journal de Saint-Petersbourg publie un décret impérial statuant que les fêtes onomastiques et les anniversaires de naissance des grands ducs ne seront célébrés, à l'avenir, que le dimanche qui suivra la fête ou l'anniversaire. Les fêtes ayant pour objet la célébration de victoires nationales sont abolies, à l'exception de celle qui rappelle la bataille de Pultava.

La Gazette de la Bourse publie, de son côté, un décret portant que les paquets mis à la poste pour l'étranger ne seront plus assujettis au contrôle de la douane.

Turin, 20 avril. Le clergé du diocèse de Lecce (province d'Otrante) a envoyé à Rome une adresse revêtue de 700 signatures, dans laquelle il prie le Pape de renoncer au pouvoir temporel et de bénir l'Italie et son roi.

On mande de Florence qu'une rencontre a eu lieu entre deux trains sur le chemin de fer de Sienne, près du tunnel d'Asciano. Le convoi qui a le plus souffert contenait des troupes d'infanterie. Il y a eu

je lui en demandais la clef sous quelque prétexte que ce fût; mais on y arrive aussi de l'appartement du comte, par une galerie extérieure. Prendre cette voie pendant le jour, ce serait exciter des soupçons si le voi venait à se découvrir; il faut donc que j'attende la nuit, poursuivît-elle en frissonnant. J'irai vous trouver dans le parc après minuit; mais entrez-y avant dix heures et cachez-vous dans un coin retiré, car à dix heures on pousse les verrous de toutes les portes qui donnent sur la campagne — des verrous contre les voleurs, ajouta-t-elle avec une indicible amertume et en se couvrant le visage de ses mains.

Kielsky garda le silence; lui, le séduisant causeur de salon, le séducteur sans conscience, l'adroit aventurier, resta muet devant l'abîme d'infortune qu'il avait creusé d'une main criminelle.

Marie, rassemblant ses forces, se leva pour s'en aller. — Adieu! lui dit Kielsky en hésitant, et cette fois sans lui tendre la main.

Elle lui répondit par un léger signe de tête. — Dieu vous pardonne! murmura-t-elle toute tremblante, puis elle disparut lentement dans les sombres massifs.

Dans la partie du château habitée par Paula, son mari et leur enfant, régnait cette joie que répand le bonheur intime de sans mélange. Ils occupaient de hautes et fraîches pièces du rez-de-chaussée, et sous les fenêtres de leur appartement s'étendait une large terrasse, garnie de

30 morts ou blessés.

Londres, 21 avril.

Le froment est ferme; l'orge et les fèves sont demandées à de hauts prix; l'avoine est également en hausse; sur la farine, la demande est modérée.

M. l'évêque d'Orléans vient d'adresser au clergé de son diocèse une lettre sur l'esclavage. Nous regrettons que l'exiguïté de notre cadre nous empêche de la reproduire. Voici comment elle termine :

« Hélas! messieurs, je le sais, les esclaves ne sont pas les seuls hommes opprimés. Il est des contrées, même en Europe, il est une Irlande, une Pologne, il est une Syrie, où l'oppression a une forme différente, sans être un moindre malheur... Pour moi, je ne me résignerai jamais à rien, en fait de mal; je déplore tout et voudrais pouvoir tout réparer; et si ma vie était assez longue, avec la grâce de Dieu, je la consacrerai tout entière à apporter ma faible part d'efforts et de travail pour faire disparaître un à un de l'humanité tous ces fléaux qui la désolent. Si je pouvais agir, j'agiserais; si je pouvais parler, je parlerais; si je ne puis que prier, au moins j'adresserai à Dieu ma prière »

Chronique locale.

Les opérations du conseil de révision ont commencé hier, dans le département du Lot, par l'examen des jeunes gens du canton de Limogne.

Aujourd'hui a eu lieu la visite des jeunes gens du canton nord de Cahors. Le dernier numéro compris dans le contingent est 32.

Demain, c'est le tour du canton de Lalbenque.

Par arrêté du 14 avril, S. Exc. le ministre des finances a décidé que M. Houssiaux, surnuméraire des contributions directes à Cahors, passerait avec son grade, dans le département de la Creuse.

La solennité de Pâques a été célébrée, dimanche dernier, dans toutes les églises de la ville avec la pompe et l'éclat accoutumés.

Dès le matin, à la Cathédrale, de nombreux fidèles s'approchaient de la table sainte. On y remarquait un nombre d'hommes assez considérable. A la messe de huit heures, le père Vernn a prononcé un éloquent discours sur le saint sacrifice.

Le soir, ce digne ecclésiastique a su dans un sermon de circonstance, captiver l'attention de ses nombreux auditeurs.

Le père Vernn est un prédicateur d'un profond savoir. Il a la parole facile et élégante, ses sermons sont pleins de logique; mais le plan en est quelquefois trop vaste pour recevoir tous les développements qu'exigerait le sujet qu'il a choisi.

Mgr l'Evêque a officié pontificalement à la Cathédrale.

Nous lisons dans le *Napoléonien de l'Arveyron* que M. Pérès, sous-préfet de Figeac (Lot), est nommé sous-préfet d'Espalion, en remplacement de M. Massias, qui passe à la sous-préfecture d'Aubusson.

On assure que M. Pérès est remplacé à Fi-

geac par M. de Lagarde, sous-préfet de Thiers, ancien sous-préfet de Gourdon.

Les compagnies actives au 16^e bataillon de chasseurs à pied, à l'effectif de 18 officiers et 700 hommes de troupe, venant de Toulouse et se rendant au camp de Châlons, arriveront à Cahors le 28 et y séjourneront le 29.

Les sieurs Noyer (Michel) et Dumas (Pierre), maçon, ont été mis en état d'arrestation ces jours derniers pour cause de rébellion envers la police qui s'était interposée entre eux et un nommé Rigal (Jean), roulier, d'Uzchedes-Oules, auquel ces individus, feignant d'être pris de vin, avaient cherché noise.

A la demande générale qui leur en est faite, les frères Cassuli paraîtront de nouveau dimanche prochain, sur notre théâtre. Ils se proposent, dans cette représentation, qui sera irrévocablement la dernière, de faire des prodiges en matière d'équilibre. Les spectateurs se rendront en foule au théâtre pour applaudir un fois de plus ces aimables artistes.

On nous écrit de Gourdon :

Hier, l'autorité municipale de notre ville fit publier et afficher l'ordre que tous les chiens seraient à l'avenir muselés, et que ceux qui ne rempliraient pas cette condition devaient être conduits à la main, afin de prévenir les malheurs qui arrivent trop souvent par suite de morsures de chiens enragés.

Voici ce qui a motivé cette mesure de la part du maire de Gourdon :

Ces jours derniers, un père de famille de la commune du Vigan, canton de Gourdon, voyant venir à lui un chien enragé, n'hésita pas à lui faire face et le saisit aux oreilles pendant que d'autres habitants arrivaient pour l'assommer.

L'ayant lâché au moment où l'un d'eux s'apprêtait à l'abattre d'un coup de fusil, l'animal furieux se retourna et le mordit.

Des soins immédiats furent donnés au blessé, on espère que cet accident n'aura pas de suites fâcheuses. Quant au chien il fut abattu au même instant, et plusieurs autres dans le bourg, sont à l'attache, dans la crainte qu'ils aient été mordus.

On nous écrit d'Albi, le 17 avril 1862 : Monseigneur l'archevêque d'Albi doit se rendre à Rome à l'époque des fêtes de la canonisation des martyrs du Japon; sur sa demande, le gouvernement l'a autorisé à faire ce voyage.

M. Tourangin, sénateur de l'Empire, est depuis plusieurs jours à Albi, auprès de son fils, M. Tourangin, préfet du Tarn.

M. Tourangin, sénateur, est aussi le père de notre ancien receveur général encore si regretté à Cahors.

Dans la nuit du 17 au 18 avril courant, un incendie s'est déclaré au hameau de la Bouygne, commune de Béraille, à un hangar appartenant à une maison non habitée, appartenant à la veuve Laumond.

Le feu en a détruit la charpente et la toiture. Ce sinistre est attribué à l'imprudence. La perte est évaluée à 200 fr. environ. Le bâtiment n'était pas assuré.

comme autrefois. Mais, Alexandre, dans le grand monde, je manque de confiance que tu me montrais quelquefois, m'a trompée sur notre compte; à tous deux c'était du doute à mon égard, et le doute est, dit-on, la mort de l'amour.

Il la regarda d'un air effrayé.

Toutefois, nous n'en sommes pas là, reprit-elle en souriant, et tu sais bien que mon amour pour toi ne finira qu'avec ma vie. Mais, cheri, c'est le doute qui jette de l'ombre sur l'amour et qui en obscurcit l'éclat.

Il lui prit les deux mains dans les siennes et lui donna un tendre baiser.

Pardonne, lui dit-il du ton de la prière, et crois-moi; ce ne fut pas le doute à ton égard, ce fut le doute en mon propre mérite qui troubla quelquefois notre bonheur. En te voyant si jeune, si belle, si bonne, si pleine d'esprit et de grâce, vantée, flattée, aimée et admirée des hommes les plus distingués et les plus nobles, ne devais-je pas tout naturellement me demander : « Es-tu donc seul digne d'être aimé d'elle, de préférence à tous les autres? » La possession paisible, l'assurance de ton amour donne à mes sentiments pour toi un tout autre caractère que celui des hommages éclatants, et chaque jour renouvelés, de tes admirateurs. Et la femme même la meilleure n'est pas indifférente aux délicates et respectueuses attentions d'hommes importants, ni à l'inclination naissante d'un bon et grand cœur.

O Alexandre, j'ignore cela; je sais seulement que je t'aime pour la vie et par-dessus tout, et que si je suis flattée des hommages, c'est qu'ils me prouvent que tu

Les délégués de la Commission municipale de Cahors sont partis dimanche au soir pour Paris. Ils vont se réunir, ainsi que l'annonçait notre dernier numéro, à la grande députation des treize départements, chargée d'appuyer auprès du Ministre les propositions formulées par la Compagnie du Midi, et obtenir ainsi prompt satisfaction du Chef de l'Etat. Honneur à notre municipalité, qui interprète si bien les intérêts locaux!

Les avantages qu'offrirait à nos contrées l'adoption du projet de la Compagnie du Midi sont incontestables. On ne saurait en conséquence trop insister auprès de S. Exc. M. le ministre des Travaux publics pour que la concession que cette Compagnie sollicite lui soit promptement accordée. Sur tous les points des départements intéressés on s'occupe vivement de cette grande question. De nombreuses signatures couvrent en ce moment dans la Haute-Garonne, une pétition que le conseil municipal et la chambre de commerce viennent de rédiger, et dont voici le texte.

SIRE,

La Compagnie du Midi demande la concession des chemins de fer directs de Cette et Rodez à Marseille par le littoral.

Ces projets soumis à l'examen de l'Administration supérieure ont une importance vitale pour nos contrées. Le prolongement de la ligne principale du chemin de fer du Midi jusqu'à Marseille réaliserait enfin, avec un raccourcissement de parcours notable, la communication parfaite des deux mers, et permettrait d'éviter, à Cette, le transbordement de voyageurs et de marchandises allant de Bordeaux, Toulouse à Marseille et à Béziers, Perpignan, Toulouse, Agen, Bordeaux, Bayonne, et autres villes du Midi.

La réalisation de ce prolongement serait très avantageuse à notre département et en particulier à Toulouse, qui est le centre où viennent converger les nombreux embranchements du réseau sous pyénéen.

L'adoption du contre projet, proposé par la Compagnie de la Méditerranée, n'apporterait aucune amélioration sensible à l'état des choses actuel.

Le Conseil municipal de Toulouse, représentant actuel de la Cité, et la Chambre de commerce ont, par des délibérations énergiquement motivées, développé les nombreuses considérations qui militent en faveur du projet de la Compagnie du Midi.

Les soussignés, SIRE, viennent se joindre aux vœux officiellement manifestés par les Corps délibérants de la ville de Toulouse, et, pleins de confiance en votre constante sollicitude pour les intérêts publics, et en votre bienveillante justice, ils ont l'honneur d'être,

SIRE,

Avec le plus profond respect,
de VOTRE MAJESTÉ,
les très humbles et obéissants serviteurs et
fidèles sujets

Nous invitons, en conséquence, nos concitoyens, dit le *Journal de Toulouse*, à se presser de signer la pétition qui sera un appoint formidable au profit d'un tracé qui seul répond aux besoins du Languedoc et un puissant encouragement donné à nos délégués pour la défense de nos intérêts.

A. PUJOL.

Comme le *Journal de Toulouse*, nous demandons que la concession d'un chemin de fer de Marseille à Cette par le littoral, et de Montpellier à Rodez soit faite à la Compagnie du Midi, et nous ne saurions trop approuver toutes les mesures que nos autorités, et les hommes influents de notre département, croiront devoir prendre à ce sujet.

A. LAYOU.

Dans la réunion de samedi, la Commission municipale de Cahors, sur la proposition de M. Caviolle, maire, a voté d'enthousiasme une Adresse à l'Empereur pour qu'il daigne,

posséder en moi un bien qui n'est pas sans valeur. Voilà pourquoi je désirerais te voir aimable envers ceux qui peuvent te faire plaisir en me donnant des marques de leur considération; car, en suspectant leurs intentions et leurs sentiments, tu me blesses et tu les offenses.

Tu fais allusion à Kielsky, dit Alexandre tout pensif; je me corrigerais, Paula; tu as raison; je ne puis qu'être fier de l'admiration générale dont tu es l'objet, et qui m'élève à mes propres yeux. Quant à Kielsky, il y a dans cet homme je ne sais quoi qui m'est profondément antipathique. Lorsqu'il s'approchait de toi avec courtoisie et avec la familiarité d'un ancien ami, il me semblait de mon devoir de l'éloigner, comme je saisirais et j'écarterais un insecte immonde rampant sur ton cou d'albatre.

Où t'entraînent la jalousie et la prévention! reprit Paula en souriant. Et moi, je te suis encore venue en aide; car depuis qu'ils nous a reconstruits à Paris, l'année de notre mariage, j'ai laissé sans réponse les lettres qu'il m'a écrites après son départ. Sais-tu que je me le reproche quelquefois? Il était si aimable, si ferme dans son malheur, et il aurait eu si grand besoin d'une amie compatissante.

J'efface ces reproches par des baisers. — répondit Alexandre en l'attirant sur son cœur. Je te remercie du sacrifice spontané que m'a fait ton amour, et je m'en souviendrai, si jamais le doute ou la jalousie voulaient encore s'emparer de moi...

Et il la pressait étroitement, elle et l'enfant qui s'était endormi dans les bras de Paula pendant cet entretien sérieux où personne ne s'occupait de lui, lorsque la porte s'ouvrit et que le comte entra. Sa physionomie, d'ordi-

lors de son voyage en Auvergne, visiter notre département. Cette Adresse, sera présentée à Sa Majesté par le prince Lucien Murat, S. Exc. le maréchal Canrobert, M. le comte Joachim Murat et M. Deltheil, députés.

M. le ministre des finances vient de décider qu'à l'avenir des tabacs au prix réduit de 4 fr. le kilogramme seraient accordés à tous les établissements hospitaliers (hôpitaux, hospices, asiles, dépôts de mendicité, maisons de refuge, de secours, maisons d'aliénés, etc.), pour la consommation exclusive des individus nécessiteux ou malades recueillis dans ces établissements.

Une circulaire du ministre des finances invite les préfets à faire observer scrupuleusement les prescriptions de la loi du 13 brumaire qui assujettit au timbre, sauf les exceptions admises et spécifiées par la législation, les pétitions et les mémoires adressés aux autorités constituées. De son côté, M. le ministre de la justice recommande aux chefs des parquets de tenir la main à la stricte exécution des ordonnances relatives au timbre et à leur observance par les pétitionnaires.

Une précieuse découverte vient d'être faite: le plâtre cuit, répandu sur les bourgeons de la vigne, a la propriété d'empêcher les effets désastreux qu'occasionne la gelée et les rayons du soleil.

Cent kilogrammes de ce plâtre suffiraient pour mettre trente hectares à l'abri de tout danger.

M. le ministre des agricultures, du commerce et des travaux publics vient de prendre une décision, à la date du 18 mars, pour rappeler que la lettre de voiture est facultative et non obligatoire pour l'expéditeur, à l'égard de toute expédition par la petite vitesse au-dessous de 50 kilogrammes, et pour le retour des emballages vides renvoyés franco.

Les expéditeurs peuvent vouloir se contenter d'un récépissé dans le cas ci-dessus.

Plusieurs compagnies de chemins de fer avaient cru devoir, depuis quelques mois, rendre obligatoire la lettre de voiture pour les expéditions quelconques à petite vitesse, même pour les emballages vides retournés aux expéditeurs. La décision de M. le ministre de l'agriculture fait justice de ces prétentions.

Un jardinier est parfois grand amateur de taupes dans les jardins, attendu que ces animaux sont les meilleurs protecteurs de quelques jeunes plantes contre leurs dangereux ennemis. Cependant, si les taupes sont bonnes dans certains endroits, elles sont nuisibles dans certains autres. On a donc dû chercher un moyen de chasser les taupes des endroits où l'on se passerait volontiers de leur présence, et on l'a trouvé.

Ces animaux ont un odorat très fin, et c'est sur la connaissance de ce fait qu'un jardinier a établi la base de ses opérations. Il a creusé autour de ses plates-bandes une petite fosse de 20 centimètres de profondeur, dans laquelle il a placé un fil imbibé de benzine, et jamais une taupe n'a franchi depuis cet obstacle à odeur désagréable pour elle.

Les cultivateurs apprendront aussi avec plaisir qu'un fil ainsi préparé, placé un peu au-

naire si serein, était sombre, et Paula, accoutumée à lire sur ses traits, prévint une observation de sa part par cette question :

— Eh bien, mon père, tu parais si soucieux; ma mère ne va pas plus mal, n'est-ce pas?

— Plus mal, non, mais pas mieux non plus, répondit le comte. Lorsqu'elle nous fit hier soir de ne pas la déranger parce qu'elle avait été prise tout à coup de maux de tête violents, cela me surprit, car elle n'y est pas sujette; mais je crus, comme vous, qu'elle avait besoin de tranquillité, et je n'entrai pas dans sa chambre. J'espérais la voir entièrement remise ce matin. — Quand tu montas chez elle après le déjeuner, tu n'attribuas sa pâleur et son affaissement qu'à une nuit d'insomnie; rassuré par tes paroles, je crus que quelques heures de repos, quelle réclamation encore, feraient disparaître toute trace de son indisposition. Mais cinq heures se sont écoulées, et elle n'est pas mieux; elle me semble même, au contraire, réellement malade, et ses joues traissent une fièvre qui me donne de l'inquiétude...

— Mais, mon père, interrompirent les deux jeunes gens à la fois, il faut envoyer chercher le médecin.

G. RAIMOND.

(La suite au prochain numéro.)

dessus du sol, devient un Rubicon que ni un lièvre ni un lapin ne se hasarderait à franchir.

Le tribunal civil de Grenoble vient de rendre en matière de chasse, un arrêt important pour les disciples de saint Hubert.

Il a décidé que, si le propriétaire a le droit d'interdire la chasse ou le parcours des animaux d'autrui sur son propre terrain, ce droit est limité dans son exercice, par la loi de 1791, et qu'il n'appartient à personne de se faire justice par soi-même en donnant la mort à des chiens autres que ceux qui présentent un danger pour la sécurité publique ou privée, et dans le cas de légitime défense; que, hors ce dernier cas, le propriétaire peut intenter devant la justice une action en dommages-intérêts pour le préjudice qu'il a souffert.

Partant de ce principe, il a condamné un propriétaire à payer la valeur d'un chien que ce propriétaire avait empoisonné à l'aide d'une préparation jetée dans sa propriété, en vue de détruire les chiens de chasse et d'éloigner les chasseurs.

La Compagnie du Midi accorde une déduction de 50 p. 0/0 sur ses tarifs ordinaires en petite vitesse aux exposants d'animaux, instruments et produits qui se trouvent à portée de son réseau pour se rendre au concours régional de Montauban, fixé au mois de mai prochain.

On indique le moyen suivant pour guérir les arbres et arbrisseaux malades :

Dès que l'on s'aperçoit que les feuilles jaunissent et que la végétation laisse à désirer, il faut bêcher la terre à 1 mètre 50 centimètres autour de l'arbre, pour que les racines puissent recevoir la composition ci-après : sulfate de fer, 0 kil. 525 gr.; sel commun, 1 kil. 500 gr.; alun de roche, 0 kil. 525 gr.

Moyen de débarrasser les arbres fruitiers des plantes parasites.

On lit dans la Science pour tous :

Souvent, à la suite de pluies prolongées pendant l'automne, ou après un hiver humide, les arbres fruitiers se couvrent de mousse, de lichens et d'ulcérations.

Presque toujours les arbres, en vieillissant, n'ayant plus la même vigueur, au lieu d'offrir une écorce lisse, présentent beaucoup de rugosités sur leurs branches et leurs rameaux; l'eau qui séjourne dans les interstices de cette écorce contribue aussi à la production de ces mousses et de ces lichens.

Les plantes cryptogames, non-seulement empêchent les parties qu'elles recouvrent d'absorber l'air nécessaire à leur développement, mais elles servent encore de refuge à une foule d'insectes qui peuvent y déposer leurs larves.

Aussi voit-on bientôt dépérir les arbres attaqués par ces ennemis redoutables; les feuilles jaunissent, les bourgeons, les fleurs s'étiolent ou sont dévorés par des milliers d'insectes, et en peu de temps les parties recouvertes de mousses succombent si l'on n'y porte un prompt remède.

C'est donc dans l'intérêt des agriculteurs et des horticulteurs que nous donnons aujourd'hui la formule d'une composition bien simple pour détruire toutes ces plantes parasites et nuisibles au plus haut degré au développement normal des arbres.

Vous faites un lait de chaux un peu épais, et, dans 100 litres de liquide, vous mélangez :

- 1° Deux kilos de soufre en poudre;
- 2° Dix litres de brou de noix.

A l'aide d'un gros pinceau trempé dans ce liquide, vous en étendez une couche sur le tronc et sur toutes les parties attaquées de l'arbre. En très-peu de temps les mousses et les lichens se détachent et sont remplacés par une écorce lisse; et bientôt l'arbre, débarrassé de ces cryptogames, croît avec une nouvelle vigueur.

C'est au printemps, au moment de la première montée de la sève, qu'il est avantageux de faire usage de cette composition

ARTHUR ELOFFE, naturaliste.

RECETTE GÉNÉRALE DU LOT.

CONVERSION DES BENTES.

Echange des nouvelles inscriptions 3 % contre les certificats de dépôt.

AVIS.

Les Porteurs de certificats de dépôt concernant les inscriptions directes, et dont la soule d'échange a été payée intégralement, sont priés d'en effectuer la remise dans les bureaux des Recettes des finances.

Pour la Chronique locale : A. LAYTOU.

Le Courrier du Lot de Samedi termine sa revue de la Presse parisienne par les lignes suivantes :

« Ces polémiques de la Presse parisienne sont fréquentes et ont lieu du reste avec une courtoisie parfaite. Elles s'engagent d'ailleurs entre publicistes auxquels ne manque jamais l'instruction ni le plus souvent l'éducation. Chacun, dans la lutte, se sert de sa propre plume et n'emprunte pas celle du voisin. »

Ce vif enthousiasme du Courrier, à la lecture des polémiques courtoises, a tout lieu de nous surprendre... Puisse ce journal à l'exemple des feuilles parisiennes, apporter désormais dans ses controverses, en même temps que l'instruction et l'éducation hors ligne qu'on ne saurait lui contester, cette noblesse de pensées et d'expressions, cet aimable bon sens, cette courtoisie parfaite enfin, qu'on a vainement jusqu'ici cherché dans ses colonnes.

Le Courrier du Lot acquerra ainsi de nouveaux droits à l'estime publique.

LOUIS LAYTOU.

Départements.

Montauban. — MM. les exposants de l'industrie qui ont reçu un certificat d'admission, sont prévenus que, vu le retard apporté à la construction du local, la réception des objets qui devaient avoir lieu à partir du 20 avril, ne commencera que le 24. En conséquence, ils sont invités à mettre la plus grande célérité possible dans le placement de leurs produits.

Le concours d'Orphéons qui aura lieu le 18 mai à Montauban, sera des plus brillants. Déjà 42 Sociétés se sont fait inscrire, et la flatteuse distinction dont ce concours vient d'être l'objet de la part de l'Empereur, est de nature à attirer un plus grand nombre d'adhésions. En effet, sur la demande de M. le Maire de Montauban, transmise par l'intermédiaire de M. Belmontet, député du Tarn-et-Garonne, Sa Majesté vient d'accorder une médaille d'or qui sera décernée à la plus méritante des Sociétés dans cette belle joute musicale.

(Courrier de Lot-et-Garonne.)

Toulouse. — De nombreux délégués des départements de l'Hérault, de l'Aveyron, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, du Tarn et de l'Ariège, sont déjà passés à Toulouse dans la journée du 10 courant, se rendant à Paris pour y soutenir, auprès de M. le ministre et de la commission mixte des chemins de fer, les propositions formulées par la Compagnie du Midi. On nous annonce que le même mouvement se produit en deça de Toulouse pour les départements de Tarn-et-Garonne, du Lot, du Lot-et-Garonne, du Gers, de la Gironde, des Landes, des Hautes et Basses-Pyrénées.

(Journal de Toulouse.)

On a ressenti, le 17, dans plusieurs localités de la Haute-Saône et du Doubs, les secousses d'un tremblement de terre. On écrit d'Appremont qu'une de ces secousses a été assez forte pour qu'on eût à craindre l'éboulement de plusieurs maisons en construction. On affirme que le même phénomène s'est produit à Besançon à la même heure, dans la rue de la Préfecture notamment.

La gelée dont nos vignobles ont eu à souffrir, est en ce moment habilement exploitée par les détenteurs de vins. Mais les acheteurs se tiennent, de leur côté, sur une extrême réserve; on ne peut pas trop les louer de leur prudence, car on sait que chaque année reviennent périodiquement de sinistres rumeurs que l'avenir ne justifie guère. Nous pensons être dans le vrai en écrivant que, jusqu'ici, il n'y a rien de perdu et qu'à moins d'accident en mai, la vendange de 1862 ne sera pas sérieusement compromise.

Havas.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

ITALIE.

Turin, 18 avril.

L'évêque de Fano a été arrêté sur la réquisition du procureur du roi.

Il se confirme, d'après les avis de Rome venus par la voie de Naples, que le général de Goyon a fait arrêter le chef de brigands Centrillo. Le commandant des forces françaises aurait fait également saisir

cent mille cartouches et quatre cents uniformes destinés aux brigands. (Havas.)

Rome, 15 avril.

Dimanche une foule immense a assisté à la grande cérémonie de la bénédiction des palmes, dans la basilique Vaticane. Le Saint-Père, pour ne pas trop se fatiguer, s'est borné à distribuer les palmes à chacun des cardinaux, et non aux nombreux colléges de la prélature, si ce n'est à deux représentants seulement de tous ces corps. Les ambassadeurs cependant et les ministres des puissances étrangères, les officiers supérieurs de l'armée française et ceux de l'armée pontificale, l'ont reçue de la main du Saint-Père. Cette année aucun personnage étranger n'a été admis en personne à l'honneur de recevoir la palme des mains du Pape. Après la distribution a eu lieu la grande procession à laquelle ont pris part le Saint-Père et tous ceux qui ont reçu la palme. Le Pape a assisté à la cérémonie jusqu'à la fin.

On s'attend à voir arriver à Rome de quatre à cinq cents évêques pour la solennité relative aux martyrs du Japon.

Les provinces vénitienes ne seront pas représentées à l'exposition de Londres, parce qu'elles se sont refusées à mêler les produits de leur industrie avec ceux de l'Autriche.

L'archevêque d'Otrante a suspendu plusieurs prêtres qui avaient célébré la fête de Garibaldi.

Havas.

AUTRICHE.

L'empereur est à Venise où il a passé les fêtes de Pâques. Il reviendra par le Tyrol afin d'examiner l'état des places fortes et de prendre toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la frontière. (Bayvet.)

POLOGNE.

Cracovie, 17 avril.

Les démonstrations devant l'archevêque continuent malgré la surveillance de la police. Le discours prononcé le 10 par Mgr. Felinski, à l'occasion du carême, discours dans lequel il s'est prononcé avec une grande énergie pour la soumission aux lois et aux autorités, a éloigné de lui la sympathie qui lui avait été témoignée jusqu'à présent. De nouvelles complications sont à craindre. — Seize étudiants ont été arrêtés. (Havas.)

ANGLETERRE.

On écrit de Londres :

« Le Vendredi-saint, par ordre de la reine Victoria, des aumônes abondantes ont été distribuées. Plus de deux mille pauvres de Londres et des environs ont reçu des secours de la part de l'illustre reine par les mains des ministres du culte. La princesse Hélène a reçu le sacrement de la Confirmation en présence de la reine et de la famille royale; c'était l'évêque de Winchester qui officiait. » (Bayvet.)

TURQUIE.

La situation de la Grèce est toujours alarmante; Nauplie résiste encore; une grande agitation règne à Athènes. (Havas.)

AMÉRIQUE.

New-York, 8 avril.

Les troupes de Burnside ont occupé Beaufort. Cinq cents confédérés gardent le fort Macon. Soixante-dix mille confédérés sont concentrés à Corinth, dans l'Alabama, sous le commandement du général Beauregard.

Les troupes fédérales sont à cinq milles de Savannah. Un combat est imminent près de Corinth.

On continue à se battre à l'île n° 10.

Les confédérés ont retiré leurs forces des côtes de Georgi pour se concentrer à Savannah. Le fort Pulaski est entouré par les fédéraux. Les communications avec Savannah sont coupées. Cette ville est fortement défendue par les confédérés.

Le Sénat de Washington a voté la coopération fédérale pour les Etats qui désireraient l'abolition de l'esclavage. (Havas.)

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris.

Un conseil des ministres a été tenu aujourd'hui sous la présidence de l'Empereur.

M. le marquis de Lavalette qui était allé à Londres, pour rendre visite à M. de Flahaut, a dû arriver, dimanche, à Paris. Une indisposition de M. de Flahaut, notre ambassadeur à Londres, avait motivé cette visite de M. de Lavalette. M. de Flahaut est aujourd'hui bien rétabli.

On assure qu'une nouvelle démarche serait sur le point d'être faite par le gouvernement de l'Empereur, en vue d'un rapprochement entre les cours de Turin et de Rome.

On dit que 50,000 congés de semestre seront délivrés prochainement dans l'armée.

— On attend, aujourd'hui ou demain, le roi et la reine de Hollande qui viennent passer une dizaine de jours à Paris et à Fontainebleau.

— On mande de Turin que le colonel Langlois, chargé par l'Empereur de se rendre dans la plaine de Solferino, pour y relever le plan de bataille, est arrivé dans la capitale du royaume d'Italie.

— Le temps est magnifique depuis hier. Le thermomètre marquait, aujourd'hui, 15 degrés centigrades.

— Le Vendredi-Saint, toutes les boucheries de Paris sont restées fermées.

— Il est question, dit un journal, d'instituer un gouverneur auprès de la société du Crédit-Mobilier.

— Les ambassadeurs japonais visiteront les musées du Louvre la semaine prochaine.

Les ambassadeurs du Japon ont visité, hier, l'imprimerie impériale. Conduits par le directeur, ils ont parcouru successivement tous les ateliers, adressant partout les questions les plus intelligentes sur les différentes parties des travaux.

On a tiré devant eux diverses cartes de géographie et de batailles, et enfin un tableau, texte français d'un côté et japonais de l'autre. Un exemplaire de cet imprimé, richement orné, a été remis aux membres de l'ambassade, en souvenir de leur visite et comme expression cordiale des sentiments hospitaliers de la France.

Hier matin, les ambassadeurs et leur suite ont quitté Paris pour aller passer la journée au château de Versailles.

— La cour d'assises de la Seine vient de condamner aux travaux forcés à perpétuité Giraud de Gâtébourse, qui depuis huit ans, contrefaisait les billets de la Banque de France et était arrivé dans cette contrefaçon à une perfection qui n'avait jamais été atteinte.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Variétés.

SÉNAT. — Séance du Jeudi 27 juin 1861.

RAPPORT fait par M. Bonjean, au nom de la 2^e Commission, chargée d'examiner diverses pétitions demandant que des mesures soient prises pour la conservation des oiseaux, qui détruisent les insectes nuisibles à l'agriculture.

(Suite). Voir les nos 84, 89, 90, 91, 98, 99.

§ II. — Remèdes proposés.

IV. Voici une autre face de la difficulté qui nous semble plus décisive encore :

La loi et le préfet peuvent bien restreindre aux oiseaux de passage l'emploi des engins et filets; mais devant ces filets et engins, plus puissants que le préfet et la loi, tous les petits oiseaux jouissent de la plus complète égalité; dans leur cruelle impartialité, gluaux, filets, raquettes ne font et ne peuvent faire aucune distinction entre les oiseaux de pays et ceux de passage; tous y trouvent une égale mort.

Ainsi, à l'inverse du principe *exceptio firmat regulam*, c'est ici l'exception qui tue la règle; et il en sera ainsi tant que les préfets n'auront pas inventé des engins assez intelligents pour distinguer le petit oiseau de pays du petit oiseau de passage, distinction qui, pour le dire en passant, embarrasse les plus savants naturalistes.

V. Ce n'est pas tout. — Alors même que l'impossible deviendrait possible; alors même qu'on pourrait distinguer, dans les petites espèces, les oiseaux de pays des oiseaux de passage, la distinction faite entre eux ne se justifierait pas mieux, au point de vue qui nous occupe. En effet, ainsi que nous le disions tout à l'heure, sur les 69 espèces d'insectivores, 25 seulement sont sédentaires, 44 plus ou moins oiseaux de passage. Or, quand les unes et les autres sont également nécessaires à l'agriculture, pourquoi autoriser la destruction en masse de ceux-ci; tandis que l'on promet à ceux-là la protection de la loi, protection bien illusoire, car on ne saurait frapper les oiseaux de passage, sans atteindre du même coup les oiseaux de pays.

La distinction n'a donc aucune valeur dans la pratique; son seul effet est de légitimer la violation de la règle au moyen de l'exception.

VI. C'est que, Messieurs les Sénateurs, la loi de 1844 fut conçue dans l'intérêt des chas-

seurs, bien plus que dans celui de l'agriculture. Ce qu'on voulait, c'était de conserver le gibier proprement dit, faisans, perdrix et cailles. Quant aux petits oiseaux, que dédaigne le véritable chasseur, le texte et la discussion de la loi témoignent assez qu'on était peu frappé alors du rôle important que leur a réservé la Providence dans la loi mystérieuse de destruction, qui maintient l'équilibre et l'harmonie entre les diverses parties de la création.

Voyez les articles 4 et 11. — Le premier défend de prendre les œufs et les couvées sur le terrain d'autrui; le second prononce, pour ce fait, la peine de 16 à 200 francs d'amende. — Mais de quels œufs et de quelles couvées parle la loi? Uniquement et exclusivement des œufs et couvées des faisans, perdrix et cailles; ceux de toutes les autres espèces sont abandonnés à l'activité malfaisante des petits vanriens de nos villages.

VII. Il y a bien, il est vrai, dans l'article 9; un paragraphe qui permet aux préfets de prendre des arrêtés pour prévenir la destruction des oiseaux; et l'article 11, 3°, prononce l'amende de 16, à 200 francs contre les contrevenants. Il est manifeste qu'avec les termes élastiques d'une telle délégation, les préfets pourraient empêcher beaucoup de mal.

Mais, surchargés qu'ils sont par des soins divers, craignant d'ailleurs de heurter les préjugés et les habitudes des populations, ces fonctionnaires n'ont guère usé jusqu'à ce jour du droit que leur confère la loi, et ceux qui en ont usé ne l'ont fait que fort imparfaitement. On peut citer comme d'honorables exceptions, les préfets du Loiret et du Haut-Rhin, ainsi que notre aimé collègue M. Vaisse, administrateur du département du Rhône.

Les pétitionnaires, d'accord avec beaucoup d'autres témoignages, vous signalent l'insuffisance de l'action préfectorale; et ce qui se passe depuis tant d'années dans le Var, les Bouches-du-Rhône et les départements de l'ancienne Lorraine prouve assez que les pétitionnaires sont dans le vrai.

Remarquez, en effet, Messieurs les Sénateurs, que les arrêtés de cette nature, sont purement facultatifs; tandis que ceux qui ont pour but d'autoriser la chasse des oiseaux de passage et d'en régler le mode sont obligatoires pour les préfets, en ce sens qu'ils ne peuvent se dispenser de les rendre.

C'est le renversement de ce qui devrait être; et, cette fois encore, on est fondé à dire que la loi de 1844 ne protège efficacement que le gibier privilégié, cailles, perdrix et faisans.

(La suite au prochain numéro.)

Faits divers.

S. Exc. M. le maréchal Canrobert a passé jeudi en revue les deux magnifiques brigades de cavalerie de Lunéville. M. le maréchal est arrivé à onze heures et demie à la gare, où il a été reçu par M. le général de division de Noué; il s'est dirigé vers le champ de manœuvre où se trouvaient rangés en bataille les deux régi-

ments de cuirassiers et la batterie d'artillerie.

Après plusieurs évolutions commandées par Son Excellence, et qui ont permis d'admirer la précision des manœuvres et leur rapidité, le défilé a eu lieu au trot, et il a été suivi d'une charge à fond, exécutée sur une seule ligne par les deux brigades commandées par MM. les généraux Arbellot et Bonnemains. Les cris de vive l'Empereur! ont été mille fois répétés par les troupes, et M. le maréchal, en quittant le champ de manœuvre pour se rendre au château, a reçu sur son passage les témoignages du plus sympathique empressement de la part de toute la population. Le soir, S. Exc. a réuni à sa table les autorités civiles et militaires.

Paris. — L'abaissement de la température qui s'est produit ces jours derniers a été général en France. On s'accorde à espérer que les céréales n'ont été nullement compromises; il n'en est malheureusement pas de même des arbres à fruits. En Normandie, les pommiers ont beaucoup souffert.

C'est de la Basse-Bourgogne que nous arrivent les nouvelles les plus affligeantes. La gelée vient d'emporter une partie des magnifiques récoltes dont le sol était couvert, dit la Constitution d'Auxerre, du 15. Déjà dans la nuit du 12 au 13, la gelée avait atteint assez rudement quelques terrains plus exposés, mais le soleil n'ayant paru qu'assez tard, le mal n'avait pas les proportions qu'il devait atteindre le lendemain.

Dans la nuit du 13 au 14, le thermomètre est descendu à cinq degrés et, dès le matin, le soleil brillait, bien qu'un peu voilé. Aussi, le dégât causé par la gelée est-il considérable aujourd'hui. Il est peu de vignes, même en côte, qui aient échappé au désastre, et les vignes de plaines sont dévastées. La végétation était très avancée; les vignes, les arbres à fruits, les prairies artificielles promettaient la plus abondante récolte. C'est donc une perte immense pour nos contrées.

On ne saurait évaluer à moins des trois quarts l'étendue de la perte dans le vignoble auxerrois.

Dans les départements du centre et de l'Est, on signale aussi des dégâts, mais qui semblent moins importants. Le Midi a été plus épargné.

(Le Temps)

— A la foire du lundi des rameaux, à Tulle, le marché des bestiaux était très-bien garni; les cours étaient élevés et les transactions se faisaient rapidement.

Pendant la première partie de la foire, c'est-à-dire, jusqu'à une heure environ les marchands attendaient pour acheter, la rigueur du froid les inquiétait, mais la petite pluie qui a commencé à tomber a donné le signal des ventes, les veaux bien que fort nombreux ont trouvé des acquéreurs à de fort bons prix, il n'y en avait même pas assez.

Boeufs de harnais, vaches pour le travail, tout s'est très-bien vendu.

Les porcs gras cependant étaient en baisse; — quant aux non-gras, ils étaient rapidement enlevés. — L'acheteur donnait le prix demandé.

BULLETIN COMMERCIAL. VINS ET SPIRITUEUX.

Les alcools du Nord, tant pour le rapproché que pour les termes de livraison, donnent lieu à très-peu d'affaires. Le disponible varie de 75-50 à 76 fr., et les quatre mois chauds sont fixement cotés à 75 fr. à 90 degrés. Les trois-six du Languedoc sont également sans affaires à 85 fr. en disponible; letout à l'hect., en entrepôt.

Le calme est revenu sur les marchés de la Charente, on compte les ventes faites: la majeure partie se borne à quelques tierçons d'eau-de-vie rassise achetée par la consommation bourgeoise, mais en grandes ventes, pour l'étranger ou l'étranger, on ne signale rien. A la Rochelle on cote les prix de l'eau-de-vie nouvelle de 100 à 105 fr. l'hect., sans fût. A l'entrepôt de Paris, le commerce est des plus languissants et aucun spiritueux n'est demandé. On maintient toujours les prix espérant que la reprise viendra un peu plus tard.

Les vins à l'entrepôt ont une demande assez lente; les prix se maintiennent difficilement; la belle apparence des vignes décide les propriétaires à faire des concessions. Ce sont principalement les vins de la Loire qui manifestent le plus de tendance à la baisse. On nous annonce de tous les pays que la vigne est en travail; les bourgeois se multiplient et il y a beaucoup de précocité, et dans l'ouest on estime qu'il y a un mois d'avance pour le moins.

Condom, 18 avril.—Les affaires en eaux-de-vie sont toujours dans la même situation, c'est-à-dire peu animées. Cependant quelques transactions (50 pièces environ) ont eu lieu à nos derniers marchés d'Eauze et de Condom, en Haut-Armagnac et Ténarèze, aux prix de F. 85 et 90.

Les vins rouges sont toujours complètement délaissés.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

MERCURIALE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT, DE LA 1^{re} QUINZAINE D'AVRIL.

	Hectolitre.	le quintal métrique.
Froment....	27 83	35 56
Méteil.....	21 55	29 47
Seigle.....	20 02	27 77
Orge.....	48 90	31 49
Sarrasin....	49 26	31 85
Mais.....	17 37	24 76
Avoine.....	10 94	25 35
Haricots....	23 84	30 65

Mercuriale des marchés aux bestiaux pour la 1^{re} quinzaine d'avril.

	Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilog.
Boeufs.....	28	28	590 k.	0 ^{fr} 63
Veaux.....	74	74	82 k.	0 ^{fr} 72
Moutons....	272	272	30 k.	0 ^{fr} 52
Porcs.....	43	43	118 k.	1 ^{fr} 06

PAIN (prix moyen). 1^{re} qualité, 0^{fr} 43; 2^e qualité, 0^{fr} 38; 3^e qualité, 0^{fr} 34.

VIANDE (prix moyen). Bœuf 1^{er} 05; Vache 1^{er} 66; Veau 1^{er} 49; Mouton, 1^{er} 15 c. Pore, 1^{er} 38.

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains.—Mercredi, 23 avril 1862.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX MOYEN de l'hectolitre.	POIDS MOYEN de l'hectolitre.
Froment..	215	74	25 ^{fr} 56	78 k. 240
Mais.....	75	4	13 ^{fr} 74	»

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 20 avril 1862. 6 Versements dont 2 nouveaux... 4,700^{fr} » 6 Remboursements dont 4 pour solde. 2,495 49

TAXE DU PAIN.—10 avril 1862.

1^{re} qualité 42 c., 2^e qualité 38 c., 3^e qualité 35 c.

TAXE DE LA VIANDE.—12 mars 1862.

Poulet: 1^{re} catégorie, 1^{fr} 45; 2^e catégorie, 1^{fr} 05. Taureau ou Vache: 1^{re} catég., 95 c.; 2^e catég., 85 c. Veau: 1^{re} catégorie, 1^{fr} 30; 2^e catégorie, 1^{fr} 20. Mouton: 1^{re} catégorie, 1^{fr} 25; 2^e catégorie 1^{fr} 15.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

21 avril 1862.

Au comptant:

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100.....	70 50	» 45	» »
4 1/2 pour 100.....	98 55	» 45	» »
Obligations du Trésor..	462 50	» »	» »
Banque de France.....	3095	» »	5

22 avril.

Au comptant:

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100.....	70 55	» 05	» »
4 1/2 pour 100.....	98 75	» 20	» »
Obligations du Trésor..	462 50	» »	» »
Banque de France.....	3110	» 45	» »

23 avril.

Au comptant:

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100.....	70 50	» »	05
4 1/2 pour 100.....	98 65	» »	40
Obligations du Trésor..	463 75	4 25	» »
Banque de France.....	3115	» 5	» »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Mariages.

21 avril, Maillet (Jacques-Eugène), professeur de logique, et Aimable (Marie-Aure-Eudoxie-Athénaïs), sans profession.

Décès.

21 — Rabany (Jeanne-Marie), 24 mois.
22 — Courtiol (Marguerite), sans prof., 55 ans.
23 — Terret (Antoine), propriétaire, 61 ans.

Pour tous les articles et extraits non signés: A. LAYTOU.

LA BANQUE DE CAPITALISATION reçoit en participation, dans ses opérations financières, toutes sommes quelle qu'en soit l'importance. — Les bénéfices sont répartis tous les mois; les fonds peuvent être retirés aux mêmes époques. — Intérêts élevés et constante disponibilité du capital, tels sont les avantages que procure l'union des capitaux centralisés par cette Banque. — Les résultats de l'année écoulée ont donné 26 fr. 55 % net. — Adresser les fonds par la poste, ou les verser dans les succursales de la Banque de France, au crédit de MM. SANDRIER et Co, directeurs de la Banque de capitalisation, rue du Conservatoire, n° 11, à Paris. — La Circulaire explicative des Opérations de la Banque est adressée franco sur demande.

Le sieur THÉODORE a l'honneur d'informer le Public, qu'à partir du 1^{er} mai, il tiendra son Etablissement Maison Coudere, ancien café Feydet, à côté de M. Duc, pharmacien. Le prix des consommations restera le même.

TOPIQUE PORTUGAIS. MÉDAILLE D'OR. 5 fr. le flacon. C. ROUXEL, 52, rue Culture-Ste-Catherine, PARIS.



MÉDAILLE D'OR. 3 fr. le 1/2 flacon. C. ROUXEL, 52, rue Culture-Ste-Catherine, PARIS.

Ce Topique, seul sans concurrence, guérit radicalement et sans interruption de travail, les couronnements, blessures par harnais, javarts, etc. Le poil repousse de la même couleur sur la partie blessée. — On trouve au même dépôt: La véritable Graine de Mont-de-Hollande de C. Roussel, à 1 fr. 20 c. le 1/2 bo. — Egalement: L'huile de Foie de Morue hollandaise (Dorel Levertran C. Roussel), 3 fr. le flacon. — Dépôt unique de la Poudre Bechique de A. Haupf, infailible contre les toux, bronchites et affections pulmonaires des animaux domestiques. Se trouve chez M. VIGNE, pharmacien, à Cahors.

ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE DE LONGCHAMPS A BORDEAUX. Fondé par M. le Docteur Paul DELMAS. — 3^e Année. Appareils complets d'HYDROTHÉRAPIE. — Traitement des maladies CHRONIQUES. BAINS DE VAPEUR—BAINS A L'HYDROFÈRE—BAINS TERÉBENTHINÉS S'adresser, pour les renseignements administratifs, au Directeur de l'Établissement, et pour les renseignements médicaux, au Docteur P. Delmas, allées des Noyers, 1, à Bordeaux.

GASTANET LITHOGRAPHE, A CAHORS. Cartes de Visite. Billets de mariages, etc., etc.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE J. U. CALVETTE, A CAHORS. L'Art de découvrir les SOURCES, par M. l'abbé Paramelle, 2^e édition, 1 vol. in-8°. 5 fr.

Une des branches les plus intéressantes de la science médicale à la portée DES GENS DU MONDE. Traité pratique des Maladies urinaires. 8^{me} édition, 1 vol. de 900 pages, enrichi de 314 FIGURES D'ANATOMIE. Par le Dr JOZAN, profess. spécial de pathologie uro-génitale, 182, r. de Rivoli. Maladies contagieuses. Rétrécissements. Catarrhe de vessie. Gravelle. Pierre. Stérilité. Débilité. Pertes. Maladies des femmes. Traitement. Préservatifs. Prix: 5 fr.; poste, 6 fr. sous doubl. envelopp., chez l'auteur Dr JOZAN, 182, r. de Rivoli; MASSON, libraire, 26, r. de l'ancienne-Comédie, et les princ. libr. de Paris, des départem. et de l'étranger. Du même auteur: D'une cause fréquente et peu connue DÉPUISEMENT PRÉMATURÉ Cet ouvrage, qui contient les causes, les symptômes, les complications, la marche et le traitement de cette insidieuse maladie, est précédé de considérations générales sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine et sur le problème de la population, avec des observations de guérison. 1 vol. de 600 pages. Prix: 5 fr.; par la poste, 6 fr. double enveloppe. — Les MALADES peuvent se TRAITER EUX-MÊMES sans préparer les remèdes chez LEUR PHARMACIEN. — TRAITEMENTS, CONSULTATIONS de midi à 8 heures, et PAR CORRESPONDANCE. (Affranchir.)

A LA VILLE DE CAHORS SABRIÉ Marchand Tailleur, rue de la Mairie, 6, a l'honneur de prévenir le public, que, comme par le passé, on trouvera dans ses magasins des habillements confectionnés à Paris ou par lui. Il ose espérer que les personnes qui l'honorèrent de leurs visites seront satisfaites. Il confectionne aussi sur mesure. Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.